

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Madame la Directrice Générale,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres et Délégués Permanents,

Je tenais tout d'abord à vous féliciter Mr le Président pour votre désignation ainsi que la Directrice générale pour sa réélection.

La crise sanitaire a profondément bouleversé nos modes de vie et exacerbé les défis mondiaux auxquels nous étions déjà confrontés, en particulier les inégalités entre les peuples et entre les genres. Parallèlement, la multiplicité des événements climatiques extrêmes à travers le monde nous rappelle l'intensité de la crise climatique que nous vivons.

Les défis mondiaux sont nombreux et transversaux. Ils touchent tous les pans de nos sociétés et le mandat de l'Unesco permet de les relever collectivement pour une partie d'entre eux. Pour la Belgique, un système multilatéral performant est essentiel pour dégager des solutions communes, et transformer les défis en opportunités.

Dans ce contexte, chacun d'entre nous a à son niveau un rôle à jouer. Et je voudrais donc saluer l'actualisation par l'UNESCO de sa stratégie **climatique**. Je salue ainsi les résultats de la conférence mondiale de l'Unesco sur l'**éducation au développement durable** en mai dernier, qui place l'apprentissage du développement durable au centre de ses préoccupations. De même, j'encourage l'engagement de

l'Unesco en faveur de la **biodiversité**, notamment par l'étude des océans à laquelle la Belgique contribue directement. La science et l'innovation peuvent grandement contribuer aux défis mondiaux.

Nous félicitons aussi l'UNESCO de proposer la recommandation sur les principes éthiques de **l'intelligence artificielle**. L'intégration de l'éthique dès la phase de conception est essentielle.

La Belgique salue aussi la recommandation UNESCO sur **la science ouverte**. La Belgique soutient une science ouverte permettant un large accès à la science financée par des fonds publics.

S'il est un autre défi que nous nous devons également relever collectivement, c'est celui de l'accessibilité à la **culture**. J'ai moi-même initié le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique donnant à tous les élèves, depuis la maternelle, jusqu'à la fin de leur scolarité, un accès égal à la Culture et à l'Art.

La culture, j'en suis convaincue, **fait partie de la solution pour des sociétés et des échanges apaisés**, pour favoriser la compréhension mutuelle et le dialogue, pour pouvoir nous relever de cette crise et de ses conséquences.

L'intensification de la **numérisation** de nos sociétés représente un défi pour la **diversité culturelle** en matière d'accessibilité,

de visibilité des offres culturelles et son impact sur le secteur créatif.

Cette numérisation est aussi une source d'innovation pour de nouveaux modèles sans frontières. C'est pourquoi la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique continuera de soutenir l'UNESCO en contribuant au Fonds international pour la diversité culturelle qui favorise le développement durable par la culture. Plus de culture, accessible à plus de personnes dès le plus jeune âge, c'est un objectif commun que nous devons poursuivre.

Évoquer la culture, c'est évoquer la création et la circulation des œuvres, mais aussi le **patrimoine**. En tant que miroir de nos sociétés, il constitue une source d'identité permettant le dialogue interculturel et intergénérationnel. *Il promeut le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine.* Il est un atout pour le développement économique et social. Nous restons attentifs aux défis auxquels la **conservation du patrimoine** est confrontée notamment face aux changements climatiques.

Les violentes inondations qui ont touchées mon pays l'été dernier ont occasionné d'innombrables dégâts d'abord aux habitants mais aussi aux lieux culturels, aux musées et aux trésors qu'ils conservent. Nous poursuivons nos efforts pour les relever, en nous appuyant entre autres sur le travail de l'UNESCO et les acteurs concernés.

La Belgique souhaite s'investir davantage dans ces enjeux en présentant sa **candidature au Comité du patrimoine**

mondial pour la période 2021-2025. J'appelle chaque Délégation à nous soutenir.

La culture ne serait rien sans les personnes qui la créent et la font vivre, les artistes. La **liberté artistique** fait pour moi partie intégrante des libertés fondamentales telles que la liberté d'expression, d'information et de communication. Elle est au cœur de nos valeurs et des droits humains. La garantir est indispensable pour permettre aux artistes de continuer à nous interpeller, nous divertir et nous faire réfléchir.

C'est dans ce sens que les différentes autorités en Belgique ont décidé de renforcer le **statut social de l'artiste**. Les artistes pourront travailler dans de meilleures conditions. La Belgique appuie également les réflexions en cours au niveau européen avec l'aide de la recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste. Notre pays continuera à veiller à la mise en œuvre de cette recommandation, et se tiendra aux côtés de l'UNESCO pour l'actualiser à l'évolution des enjeux numériques et d'égalité des genres, enjeu qui me tient très à cœur.

L'actualité nous rappelle en effet chaque jour l'importance de **l'égalité des genres**, et de veiller au renforcement et au développement de la place des Femmes et des filles partout dans le monde que ce soit dans le domaine des sciences, de la culture, des médias et de l'éducation.

L'éducation est pour nous fondamentale. L'émancipation et le bien-être des futurs citoyens de ce monde doit passer par une éducation de qualité, partout et dès le plus jeune âge. A cet

égard, la Belgique appuie l'UNESCO dans son rôle de coordination de l'objectif de développement durable 4 pour l'accès de tous à une éducation de qualité et son agenda Education 2030. Le rapport « Les Futurs de l'éducation » constitue à ce titre une avancée importante.

La pandémie a affecté le droit primordial à l'éducation. Pour mon pays, la **continuité pédagogique** est essentielle tant en Belgique que dans le monde. Dans ce sens, nous saluons le travail impressionnant de l'UNESCO au service des Etats via la coalition mondiale pour l'éducation. La Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique a ainsi soutenu la Coalition en contribuant au projet du « retour des filles à l'école » en Afrique afin d'assurer le droit des filles à une éducation de qualité.

La Belgique continue de s'engager dans la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur. Nous soutenons l'adhésion à la convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur.

L'accès à une éducation pour toutes et tous devrait être pleinement garanti. C'est une composante essentielle d'une participation citoyenne de toutes les personnes qui composent notre société et, ce, dès le plus jeune âge. Pour ce faire, il est primordial d'impliquer tous les acteurs dont en premier lieu **les enfants et les jeunes**. Nous devons les entendre, les impliquer dans les décisions qui les concernent. Ce droit à la participation des enfants et des jeunes est pour moi une

priorité importante, pour leur permettre de devenir des citoyens engagés et émancipés. A ce propos, je salue la tenue du Forum des jeunes de l'UNESCO le 19 novembre prochain.

Je conclurai en citant le préambule de l'acte constitutif de l'UNESCO : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

C'est par la culture, l'éducation, la science, la communication et la coopération que nous serons capables d'améliorer notre monde et de préserver notre planète.

Aux côtés de l'UNESCO, la Belgique œuvrera à créer ce monde plus juste, plus solidaire, plus résilient et plus respectueux de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention.